
PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

9 JANVIER 2015

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

proposé par

Mme Dock, MM. Dodrimont, Jeholet et Evrard

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

Dans l'article 68, §1^{er}, alinéa 2, du projet de décret relatif aux implantations commerciales, le mot « dix » est remplacé par le mot « cinq ».

JUSTIFICATION

Il est proposé d'accélérer la procédure en vue d'éviter une éventuelle aggravation de la situation.

Par ailleurs, le délai de 5 jours est préconisé par le CoDT en matière de permis d'urbanisme.

M. DOCK

PH. DODRIMONT

P.-Y. JEHOLET

Y. EVRARD